



PLONEVEZ PORZAY

Créée en 1971

31/2019

2 août 2019

FEUILLE D'INFORMATIONS

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr			
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin		02.98.16.14.00
Office du tourisme	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 & 14h30 à 18h30 Le dimanche de 9h30 à 13h00		02.98.92.53.57
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h		09.72.67.50.29
Véolia	Urgences 24h/24h		09.69.32.35.29
Relais Poste au « Bar tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi		02.98.92.56.64
Bibliothèque municipale	Mercredi, samedi : 10h00-12h00 Vendredi : 16h30-18h30 Dimanche de 10h30 à 12h00		02.98.92.57.55
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île		02.98.92.50.24
Médecins	6, place de Cornouaille	Bauta Vincent Cogneau Clément	02.29.20.21.00
Pharmacie	1, allée du stade	Bourdais Françoise	02.98.92.50.34
Infirmières	11, rue de la Presqu'île	Fray Pascale Brusq-Hirrien Anne -Laure	02.98.92.52.06
	4, rue de Cornouaille	Gérardi Régine Robyn Dominique Duchillier Laurence	02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	16, place de l'église	Peuziat Eric	02.98.92.53.13
	24, rue de la Presqu'île	Scordia Julie	09.51.43.80.30
Ostéopathe	sur rendez-vous	Fauchart Florian	06.30.90.87.89
Pédicure/Podologue	Du lundi au samedi	Cavarec David	02.98.92.59.19
Taxi du Porzay - David Daden	Transport de malades assis 7 j / 7	Plonevez-Porzay	02.98.92.55.06 06.63.44.29.70
Ambulances Alain Jolec		Plomodiern	02.98.81.27.28
Déchetterie	Lundi-Mercredi-vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Jeudi de 14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00		02.98.92.57.58
Déchets de jardin		Cité Kermaria	
Marché en plein air	Tous les dimanches jusqu'au 27 octobre	Place de l'église de 9h à 13h	

La mairie sera fermée les après-midi :
- du lundi 5 au jeudi 8 août 2019
- du lundi 12 au mercredi 14 août 2019
Fermeture les samedis 10 et 17 août 2019

INFORMATIONS COMMUNALES

QUALITE DES EAUX DE BAINNADE

Le ministère chargé de la santé surveille la qualité des eaux de baignade en mer. L'Agence Régionale de la Santé (ARS) intervient sur tous les lieux de baignade fréquentés. Ce contrôle régulier permet aussi d'évaluer l'impact des efforts faits par les collectivités locales et par l'Etat pour restaurer cet environnement fragile. De mai à septembre, des techniciens visitent les zones de baignades, procèdent à un état des lieux (aspect de l'eau, présence de rejets, entretien, ...) et prélèvent des échantillons d'eau. Ces analyses sont disponibles en mairie, aux entrées des plages ainsi qu'aux postes de secours.

SALUBRITÉ DES PLAGES

A effet de garantir la sécurité et la salubrité publique, conformément au règlement sanitaire départemental et à l'arrêté préfectoral n° 2018019-0003 du 19 janvier 2018 la présence des CHIENS et CHEVAUX est interdite sur les plages pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre inclus.

Outre la salubrité des plages, cette interdiction est motivée par une prévention et une limitation des risques de dégradation de la qualité microbiologique des eaux de baignade.

DECLALOC'

La Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay a institué une taxe de séjour au réel sur l'ensemble de son territoire. La période de perception s'étend du 1er janvier au 31 décembre.

Toute personne qui offre, en location permanente ou saisonnière, une ou plusieurs chambres meublées situées chez l'habitant ou un meublé (villa, appartement ou studio meublé) pour accueillir des touristes doit en faire la déclaration préalable, avec accusé de réception, auprès de sa mairie. Sans se déplacer, le dispositif « Déclaloc' » permet la saisie dématérialisée des formulaires :

– Cerfa N°14004*04 : déclaration en mairie des meublés de tourisme

– Cerfa N°13566*03 : déclaration en mairie de location de chambre d'hôte

Votre déclaration en ligne sur : <https://aulneporzay.taxesejour.fr/se-declarer>

RECOMMANDATIONS EN CAS DE FORTES CHALEURS

Buvez régulièrement tout au long de la journée en évitant les boissons glacées. Pensez à diversifier les apports hydriques sur la journée. Humidifiez votre corps, douchez-vous régulièrement et utilisez éventuellement un ventilateur. Protégez-vous du soleil et de la chaleur en évitant de sortir entre 11h et 21h. Passez 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais. Fermez les volets et ventilez bien, aérez les pièces de votre habitation, surtout la nuit s'il fait plus frais. Alimentez-vous bien, même si vous n'en ressentez pas le besoin. Donnez de vos nouvelles à votre entourage et n'hésitez pas à solliciter de l'aide en cas de besoin. Faites-vous héberger chez un parent ou une personne de votre entourage si vous vivez dans un habitat mal adapté à la chaleur. Si vous êtes une personne isolée, pensez à vous inscrire sur le registre communal ouvert en mairie. Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, en cas de canicule, afin de leur proposer une aide adaptée.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

SURVEILLANCE DES PLAGES

Les postes de secours sont ouverts jusqu'au samedi 31 août. La surveillance des plages est encadrée par les sapeurs-pompiers de Douarnenez. Les postes sont ouverts tous les jours de 13h30 à 19h30 : ⇒ Sainte Anne La Palud : 02.98.92.56.34 ⇒ Kervel : 02.98.92.53.26

SERVICES DES PLAGES

La C.C.P.C.P. met en place un service de lignes de plages du samedi 6 juillet au samedi 31 août 2019. Ce service sera facturé 2 € le trajet soit 4 € l'aller-retour et 1€50 le trajet pour les moins de 25 ans. Départ du bourg de Plonévez pour Lestrevet et Pentrez à 13h27 et retour à 17h56. Les horaires sont disponibles en mairie.

INFORMATIONS ANIMATIONS

DIMANCHE 4 AOÛT - DANSES BRETONNES

Le groupe de danses bretonnes « Glaziked An Aod » de Plomodiern animera le marché hebdomadaire dimanche prochain 4 août en fin de matinée.

DIMANCHE 4 AOÛT - COCHON FARCI

La tradition est respectée chaque année le premier dimanche du mois d'août. La société de chasse "Ar Stanken" organise son traditionnel « cochon farci » le dimanche 4 août à la salle omnisports à partir de 12h. Une manifestation reconnue depuis 34 ans par les fins gourmets car l'attention est portée sur la cuisson lente des cinq cochons (400 kg environ) mais surtout de la farce dont la recette locale est tenue secrète. Au menu : Kir ou jus de fruits, taboulé-tomate, cochon + farce, frites, glace et café. Tarifs : Adultes - à emporter (à partir de 12h) : 13 € - Enfants : 7 €.

LUNDI 5 AOÛT – RANDONNÉE PÉDESTRE

Les randonneurs du Porzay vous proposent une marche de 8 km (2h), suivie d'un pot. Rendez-vous à 18h près de la chapelle Sainte Anne. 2€ / frais de participation. Contact : Jean-René Le Donge au 06.47.98.83.53.

MERCREDI 7 AOÛT - ASSOCIATION DE SAINTE ANNE LA PALUD

Une réunion de préparation en vue du grand pardon de Sainte Anne est prévue le mercredi 7 août à 18h00 au Ty-Ragoud. Tous les bénévoles y sont cordialement invités.

Pour information : répétition de chants à la chapelle Sainte Anne le mardi 20 août à 20h et le jeudi 22 août à 18h.

VENDREDI 9 AOÛT - FÊTE DE L'ANSE DE TRÉFEUNTEC

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous à Tréfeuntec sur l'aire Jean-Marie Le Bris face à la ria, le vendredi 9 août à partir de 19h30. Soirée lard ou jambon braisé-patates, crêpes, buvette. Animation : « Tamn Tan ». Ambiance estivale et conviviale.

VENDREDI 16 AOÛT – CONCERT DE GERARD JAFFRES

Le comité des fêtes organise un concert de Gérard Jaffrès le vendredi 16 août à 21h à la salle omnisport de Plonévez-Porzay. Entrée : 10 €. Réservations possibles au 06.80.40.11.49 ou au 06.81.33.34.76.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 3 août : messe à 18h30 à Saint-Nic

Dimanche 4 août : messe à 11h00 à Cast, chapelle de Quillidoaré.

Imprimé par nos soins